



7^e GRAND PRIX SENIORS ET CLASSIC MID-AMATEURS ASSOCIATION SPORTIVE GOLF DE METZ CHÉRISEY SAMEDI 30 JUILLET & DIMANCHE 31 juillet 2022

Règlement de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Conditions d'inscription :

Le joueur ou la joueuse doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être **licencié(e)** de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté(e) du « **droit de jeu fédéral** » de **35€** ou être licencié(e) d'une Fédération étrangère reconnue
- avoir **25 ans ou plus** la veille de l'épreuve **pour les Mid-amateurs** et **50 ans ou plus** la veille de l'épreuve **pour les Seniors**
- avoir acquitté par chèque ou par virement le **droit d'engagement de 80 € (40 € pour les abonnés UGOLF)**, correspondant aux green-fees des deux journées de compétitions et d'une journée d'entraînement. Aucune inscription ne sera prise sans règlement de ce droit d'engagement
- être titulaire d'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du golf en compétition **ou**, si le joueur a fourni un certificat médical en 2020 ou 2021, d'une **attestation de réponse négative à l'ensemble du questionnaire de santé** disponible sur l'espace licencié.

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la FFGolf avant le début de l'épreuve, Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable des droits d'engagements.

Formule de jeu :

L'épreuve se déroule sur 2 tours consécutifs de 18 trous en formule stroke play.

Index maximum : 24,4 pour les Messieurs et 28,4 pour les Dames.

L'index pris en compte est celui de la date de **clôture des inscriptions (15 juillet 2022)**.

Champ des joueurs :

Le nombre maximal de joueurs autorisés, incluant les dames et les wild cards, est de 144 dont 33 dames au minimum et un maximum de 14 wild-cards.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant les joueurs retenus par leur place au Mérite Amateur, puis les joueurs retenus par leur place au Mérite Seniors à la date de clôture des inscriptions (uniquement pour les seniors), enfin par ordre d'index tout en respectant le nombre minimum de 33 dames.

La liste des joueurs retenus et la liste d'attente seront publiées sur le site www.ligue-golfgrandest.org



Découpage des séries :

Mid-amateurs : une série Messieurs et une série Dames

Seniors : une série Messieurs et une série Dames

Seniors 2 (+ 65 ans) : une série Messieurs

Marques de départ :

Mid-amateurs : blanc pour les Messieurs et bleu pour les Dames

Seniors et Seniors 2 : jaune pour les Messieurs et rouge pour les Dames

Tirage des départs et cadence de jeu :

Hors circonstances particulières, les départs se feront du trou n°1.

Horaires de départ du premier tour : prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3, puis le bloc 4.

Départs du deuxième tour : en fonction des résultats du 1^{er} tour, ordre décroissant. Lors du 2^e tour, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats. Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs).

L'intervalle des départs sera de 10 minutes. En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries, brouillard), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Les heures de départ du 1^{er} tour seront disponibles sur les sites

www.jouer.golf/cherisey/ www.ligue-golfgrandest.org à partir du vendredi 29 juillet 2022 à 12h30.

Jeu lent : la procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire paragraphes 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vadémécum)

Classement : seul le classement brut sera pris en compte pour le calcul du Mérite Mid-Amateurs et du Mérite Seniors. Le classement sera établi par sexe.

Départage : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off en mort subite en trou par trou, sur les trous 1 et 18.

NB : En cas d'impossibilité absolue de play off, le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et derniers trous.

Remise des prix et cocktail : dimanche 31 juillet 2022, à l'issue de la compétition.

Mid-Amateurs : 3 prix bruts chez les Messieurs, 3 prix bruts chez les Dames.

Seniors : 3 prix bruts chez les Messieurs ; 3 prix bruts chez les Dames.

Seniors 2 (> 65 ans) : 3 prix bruts chez les Messieurs.

Reconnaissance du parcours : une journée d'entraînement possible le vendredi 29 juillet 2022, sur réservation obligatoire à l'accueil (tél : 03 87 52 70 18).

Comité de l'épreuve : un représentant de l'Association Sportive du Golf de Metz Chérissey, le Directeur de l'Exclusiv Golf Château de Metz Chérissey et les Arbitres désignés par la Ligue de Golf du Grand Est.



Bulletin d'inscription
7^e Grand Prix Seniors – Classic Mid-Amateurs
Golf de Metz Chérisey
Samedi 30 juillet et Dimanche 31 juillet 2022

UGOLF Château de Metz Chérisey

38 rue Principale 57420 CHÉRISEY

Tél : 03.87.52.70.18

Mail : contact@exclusivgolf-cherisey.fr

Nom :

Prénom :

N° licence :

Index :

Club :

Email :

Adresse :

N° tél : N° portable :

Date de naissance : Catégorie :

Ci-joint un chèque de €
80€ par joueur (40€ si joueur abonné UGOLF)

Ou virement à l'aide du IBAN suivant: FR76 1820 6004 2760 2889 9579 706 / BIC :
AGRIFRPP882

(Merci de notifier votre nom en observation lors du virement bancaire)

**Merci de bien vouloir adresser ce bulletin d'inscription obligatoirement
accompagné du règlement par chèque ou preuve du virement à l'ordre de l'UGOLF
de Chérisey au plus tard le vendredi 15 juillet 2022.**